

**Communiqué de presse**  
Paris (France) – Le 13 juin 2016

## **Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2016**

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 30 juin 2016. L'avis préalable a été publié au BALO du 25 mai 2016.

### **1) Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 25 mai 2016**

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 26 933 représentant 0,34% du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectif :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 26 933
- Opérations de croissance externe : néant
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : néant
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : néant
- Annulation : néant

### **2) Nouveau programme de rachat d'actions**

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 30 juin 2016
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du capital (soit 789 616 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10% de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 26 933 (soit 0,34% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 762 683 actions (soit 9,66% du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat** : 25 euros
- **Montant maximal du programme** : 19 740 405 euros
- **Modalités des rachats** : Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.
- La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

**Les Objectifs sont :**

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Ymagis par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, dans le cadre d'une autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée Générale Extraordinaire

**Durée de programme :** 18 mois à compter de l'assemblée générale du 30 juin 2016 soit jusqu'au 31 décembre 2017.

La présente publication est disponible sur le site de la société ([www.ymagis.com](http://www.ymagis.com)).

Pour toute information : *FLAMANT Pierre*, 01 75 44 88 88, [pierre.flamant@ymagis.com](mailto:pierre.flamant@ymagis.com) / [www.ymagis.com](http://www.ymagis.com)

**PROCHAIN COMMUNIQUE :** 21 septembre 2016 - Chiffre d'affaires et résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2016

**A PROPOS DU GROUPE YMAGIS**

Fondé en 2007 et dirigé par des professionnels du cinéma et de l'industrie high-tech, le groupe Ymagis est le spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma. A travers CinemaNext et Eclair, Ymagis offre des solutions innovantes et intelligentes aux exploitants cinématographiques, aux distributeurs de films et d'événements live, aux producteurs, aux ayants droit, aux régies publicitaires spécialisées, aux diffuseurs, aux éditeurs vidéo et plateformes VOD/SVOD. Au cours de ces dernières années, le groupe a étendu son portefeuille de services et son empreinte géographique en Europe avec des bureaux permanents établis dans 20 pays. Les activités de la société sont structurées autour de trois axes principaux : CinemaNext (services aux exploitants cinématographiques), Eclair (services de contenus) et Ymagis (VPF et services financiers). Au 31 décembre 2015, plus de 7 000 écrans à travers l'Europe ont été installés par les ingénieurs de CinemaNext et sont actuellement sous contrats de service (maintenance et NOC). Eclair est le seul acteur capable de proposer un service de livraison de contenu dématérialisé (via Internet ou satellite) à travers le continent européen grâce aux 3 300 cinémas connectés à son réseau. Ymagis est coté en bourse sur Euronext à Paris et compte près de 700 collaborateurs. Pour plus d'informations, connectez-vous sur <http://www.ymagis.com>, <http://www.cinemanext.digital> ou <http://www.eclair.digital>

Contacts

**GROUPE YMAGIS**

Pierre FLAMANT, Directeur financier  
Tel : +33 1 79 97 78 67  
Email : [investisseurs@ymagis.com](mailto:investisseurs@ymagis.com)

**ACTIFIN**

Alexandre COMMEROT  
Tel : +33 1 56 88 11 11  
Email : [acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)

Relations presse : Aurélie CHARLES/ Isabelle DRAY  
Tel : +33 1 56 88 11 11  
Email : [acharles@actifin.fr](mailto:acharles@actifin.fr) / [idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)